

## Explication du début de *Qu'est-ce que les Lumières ?* de Kant

Les «Lumières» se définissent comme la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable. L'état de tutelle est l'incapacité de se servir de son entendement sans être dirigé par un autre. Elle est due à notre propre faute lorsqu'elle résulte non pas d'une insuffisance de l'entendement, mais d'un manque de résolution et de courage pour s'en servir sans être dirigé par un autre. Sapere aude! Aie le courage de te servir de ton propre entendement! Telle est la devise des Lumières. /

Paresse et lâcheté sont les causes qui expliquent qu'un si grand nombre d'hommes, alors que la nature les a affranchis depuis longtemps de toute tutelle étrangère (naturellement majeurs)<sup>2</sup>, restent cependant volontiers, leur vie durant, mineurs; et qu'il soit si facile à d'autres de les diriger. Il est si commode d'être mineur. Si j'ai un livre pour me tenir lieu d'entendement, un directeur pour ma conscience, un médecin pour mon régime... je n'ai pas besoin de me fatiguer moi-même. Je n'ai pas besoin de penser, pourvu que je puisse payer; d'autres se chargeront à ma place de ce travail fastidieux. Et si la plupart des hommes (et parmi eux le sexe faible en entier) finit par considérer comme dangereux le pas - en soi pénible - qui conduit à la majorité, c'est que s'emploient à une telle conception leurs bienveillants tuteurs, ceux-là mêmes qui se chargent de les surveiller. Après avoir rendu stupide le bétail domestique et soigneusement pris garde que ces paisibles créatures ne puissent faire un pas hors du parc où ils les ont enfermés, ils leur montrent ensuite le danger qu'il y aurait à marcher seuls. Or le danger n'est sans doute pas si grand, car après quelques chutes ils finiraient bien par apprendre à marcher, mais de tels accidents rendent timorés et font généralement reculer devant toute nouvelle tentative.

Il est donc difficile pour l'individu de s'arracher tout seul à la tutelle, devenue pour lui presque un état naturel. Il y a même pris goût, et il se montre incapable, pour le moment, de se servir de son propre entendement, parce qu'on ne l'a jamais laissé s'y essayer./ Préceptes et formules - ces instruments mécaniques d'un usage ou, plutôt, d'un mauvais usage raisonnable de ses dons naturels - sont les entraves qui perpétuent la minorité. Celui qui s'en débarrasserait ne franchirait pourtant le fossé le plus étroit qu'avec maladresse, puisqu'il n'aurait pas l'habitude d'une pareille liberté de mouvement. Aussi n'y a-t-il que peu d'hommes pour avoir réussi à se dégager de leur tutelle en exerçant eux-mêmes leur esprit, et à avancer tout de même d'un pas assuré. En revanche, la possibilité qu'un public s'éclaire lui-même est plus réelle ; cela est même à peu près inévitable, pourvu qu'on lui en laisse la liberté. Car il y aura toujours, même parmi les tuteurs attitrés de la masse, quelques hommes qui pensent par eux-mêmes et qui, après s'être personnellement débarrassé du joug de la minorité, répandront autour d'eux un état d'esprit où la valeur de chaque homme et sa vocation à penser par soi-même seront estimées raisonnablement

### **Introduction pour le texte *Qu'est-ce que les Lumières ?*:**

**Thème :** Ce texte réfléchit les conditions de possibilité d'actualiser ce que chaque humain porte en lui comme une possibilité insigne, à savoir penser par lui-même. La liberté n'est jamais ce qui se reçoit du dehors mais ce qui se prend par soi-même. Cela suppose un acte audacieux, puisqu'il ne peut être causé que par lui-même. Ce qui ne signifie pas cependant qu'il ne peut pas

être appelé ou convié par des extériorités mondaines, comme un certain ordre politique ou d'autres sujets libres.

**Thèse :** Pour Kant, chaque humain est capable de penser par lui-même, de nourrir sa réflexion et d'engager par là-même un jugement par soi sur ce qui est, sur ce qui doit être ou encore sur les finalités d'un acte. Ce texte réfléchit ainsi les conditions de possibilité pour chaque être humain de passer de l'hétéronomie à l'autonomie.

**Problème :** Ce passage de la dépendance à l'indépendance est cependant extrêmement difficile, d'une part, parce que la dépendance est confortable, d'autre part parce que le pouvoir sur autrui est appréciable. On a alors un cercle difficilement brisable, puisque le dominé entretient la domination en acceptant de se soumettre volontairement au dominant, lequel renforce en retour la peur de la liberté pour demeurer le maître.

**Question :** Le texte dit-il pour autant que toute forme de libération est impossible ? Ou pour le dire autrement, le texte affirme-t-il que le mouvement des Lumières est seulement un doux rêve sans aucune réalité possible ?

**Plan du texte :** On peut diviser ce texte en trois parties. La première partie rappelle la définition des Lumières, désignant à la fois une théorie et un mouvement historique et politique de libération des individus et des peuples. Ce mouvement démontre la présence en chaque humain de la possibilité d'une pensée authentique contre les pouvoirs ou les dogmes prétendant justifier à l'inverse l'obscurité intellectuelle et la passivité politique inévitables de certains humains par rapport à d'autres. Mais le deuxième paragraphe semble s'opposer au premier, en ce qu'il met au jour ce qui rend extrêmement problématique l'affranchissement de l'humain par lui-même, à partir de deux arguments : d'une part, la minorité est confortable, d'autre part, le discours des tuteurs, visant à maintenir le peuple sous son joug, est puissant et séduisant. Toutefois, le dernier paragraphe dépasse les propos précédents : il propose, en effet, un dépassement possible du cercle de la domination par l'établissement d'un espace public et politique, dans lequel chaque humain, par sa participation et la rencontre d'autres humains, peut se libérer lui-même. Ou pour le dire autrement la création d'un espace par lequel « le public s'éclaire lui-même. »

### **Première partie :**

*« Les «Lumières» se définissent comme la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable. L'état de tutelle est l'incapacité de se servir de son entendement sans être dirigé par un autre. Elle est due à notre propre faute lorsqu'elle résulte non pas d'une insuffisance de l'entendement, mais d'un manque de résolution et de courage pour s'en servir sans être dirigé par un autre. Sapere aude! Aie le courage de te servir de ton propre entendement! Telle est la devise des Lumières. »*

Ce texte commence par donner la définition des Lumières, selon laquelle elle est la « sortie de l'homme hors de l'état de tutelle ». Cette définition insiste d'emblée sur la dimension processuelle et active d'un tel mouvement. La sortie désigne un saut en dehors d'un état vers un autre, ce qui signifie que le passage est à la fois possible et difficile, car il peut échouer. Les Lumières ne sont pas d'abord des connaissances apprises mais fondamentalement une entreprise périlleuse de libération.

Le terme « responsable » signifie cependant que, malgré les difficultés, un tel passage n'est pas une simple utopie, puisque celui qui est sous tutelle l'est par liberté. Dès lors, si la dépendance à

un autre que soi est un choix, alors on peut ne pas la choisir. Autrement dit, c'est bien parce que le mineur est responsable de sa minorité qu'il peut la refuser.

Kant précise alors que l'état de tutelle a un sens si et seulement si il renvoie à l'individu dont l'entendement est incomplet ou défaillant *par nature*. On ne peut reprocher à un enfant, ou à un adulte dont l'entendement serait malade, sa dépendance. Il ne peut user de ce qu'il n'a pas. Il est donc non responsable de sa dépendance. En revanche, l'adulte est par définition celui qui dispose d'un entendement, mais ce dernier n'a de valeur effective que dans son utilisation. L'adulte peut tout aussi ne pas l'utiliser « en le laissant diriger par un autre » mais il le fait par volonté. C'est lui-même qui choisit de démissionner de sa propre liberté de comprendre et de penser.

Ne pas faire usage de notre entendement est « notre » faute, écrit Kant. Le déterminant « notre » est important, car il inclut tous les sujets, ce qui signifie que nous avons tous une propension à délaïsser notre faculté de penser, parce que cette dernière exige une « résolution et un courage ». Penser est présenté comme une activité qui relève de l'effort et non de la pure instantanéité, car le propre de la pensée est de s'exercer, là où le sens est non seulement insuffisant ou défaillant mais aussi là où le sens est construire et à argumenter. En cela, être libre est plus compliqué que se défaire de la charge de sa propre vie, parce que cela suppose d'inventer et de construire ce qui n'est pas encore, d'agir par rapport aux événements et non pas de réagir de façon mécanique et prévisible.

Kant termine ce premier paragraphe par la formule latine, empruntée au poète Horace : « Sapere aude ! », c'est-à-dire « ose savoir ! ». Le mode impératif est révélatif, car il signifie que la liberté est à la fois un ordre et un espoir, au sens où l'on ne peut imposer la liberté sans la nier mais seulement la solliciter. L'utilisation du latin confère une idée de permanence dans le temps de cette exigence de la liberté, qui doit toujours commencer par s'appeler elle-même pour devenir effective. Cette appel à la liberté n'est pas seulement lié à des contextes politiques et historiques, il fait partie de la liberté elle-même comme libération à faire et refaire à chaque instant. Kant prolonge alors cet appel en s'adressant directement à son lecteur : « Aie le courage de te servir de ton entendement ». Le sujet peut se réapproprier ce qui lui manque. Le « tu » rappelle que la prise de liberté ne peut se faire qu'à la première personne. Pour toutes ces raisons, « la devise des Lumières » est réalisable. La liberté est possible parce que chaque humain la porte en lui, à condition cependant qu'il l'utilise.

## **Deuxième partie**

*Paresse et lâcheté sont les causes qui expliquent qu'un si grand nombre d'hommes, alors que la nature les a affranchis depuis longtemps de toute tutelle étrangère (naturellement majeures)<sup>2</sup>, restent cependant volontiers, leur vie durant, mineurs; et qu'il soit si facile à d'autres de les diriger. Il est si commode d'être mineur. Si j'ai un livre pour me tenir lieu d'entendement, un directeur pour ma conscience, un médecin pour mon régime... je n'ai pas besoin de me fatiguer moi-même. Je n'ai pas besoin de penser, pourvu que je puisse payer; d'autres se chargeront à ma place de ce travail fastidieux. Et si la plupart des hommes (et parmi eux le sexe faible en entier) finit par considérer comme dangereux le pas - en soi pénible - qui conduit à la majorité, c'est que s'emploient à une telle conception leurs bienveillants tuteurs, ceux-là mêmes qui se chargent de les surveiller. Après avoir rendu stupide le bétail domestique et soigneusement pris garde que ces paisibles créatures ne puissent faire un pas hors du parc où ils les ont enfermés, ils leur montrent ensuite le danger qu'il y aurait à marcher seuls. Or le danger n'est sans doute pas si grand, car après quelques chutes ils finiraient bien par apprendre à marcher, mais de tels accidents rendent timorés et font généralement reculer devant toute nouvelle tentative.*

Cette deuxième partie met au jour ce qui vient rendre difficile le saut dans la liberté et par là-même le projet des Lumières. La minorité a une double cause, d'abord la soumission volontaire des individus à des « maîtres », préférant la minorité à la majorité, ensuite le goût de la domination des tuteurs, développant des stratégies pour empêcher le saut dans la liberté des individus. Le problème, par conséquent, est extrêmement difficile car il est circulaire. D'une part, les individus ont une tendance à la soumission, d'autre part cette soumission est construite par un système s'organisant sur la domination de quelques uns sur la plupart des humains.

La première phrase définit les « causes » de la minorité, non pas en dehors des mineurs mais dans les mineurs eux-mêmes, et plus exactement dans leur « paresse » et leur « lâcheté ». Ici les causes de l'hétéronomie, définie comme obéissance à des discours et des pratiques extérieurs à soi, sans jamais en interroger le sens, relèvent du caractère des êtres humains en tant qu'ils ont une disposition à la « paresse » et à « la lâcheté ». La paresse, c'est le fait de se laisser porter par un ordre des choses, ou encore de choisir la passivité contre l'activité. La lâcheté est un concept plus fort puisqu'il revêt une signification morale. Le lâche, c'est celui qui préfère fuir toutes formes de responsabilité. Il préfère sa tranquillité à toute forme d'engagement à la première personne. Kant accorde ici, de façon implicite, une dimension morale à la liberté. Mais ce qui doit être également expliqué dans cette première phrase, c'est qu'en plaçant les causes de la minorité dans les mineurs eux-mêmes, Kant dit du même coup que les mineurs peuvent agir sur ces causes et que donc elles ne sont pas tout puissantes, contrairement par exemple aux causes naturelles qui sont extérieures aux sujets qui les subissent. Par exemple, si nous voulons rester en vie, alors nous devons, au sens d'une nécessité biologique, boire, manger et dormir. Cela nous est imposé par la nature. Nous ne sommes pas maîtres de nos besoins, ni de la nécessité de les combler pour rester en vie. En tant qu'êtres de la nature, au même titre que les animaux et les végétaux, nous sommes soumis à des lois. Nous sommes en cela déterminés, c'est-à-dire non-libres. Mais le fait de la minorité n'a pas une cause naturelle, au sens que nous venons d'indiquer. S'il y a bien une tendance à la paresse et la lâcheté, nous pouvons agir sur, ou contre, elles. Cette idée que l'être humain peut se changer en agissant sur lui-même est renforcée par le fait que Kant précise que la minorité concerne non pas tous les hommes mais « une grande partie d'entre eux ». Cette précision signifie en effet que si certains humains sont devenus libres, alors il est possible pour tout le monde de le devenir. Dans la suite de la phrase, Kant précise ce qu'il entend par mineur : les mineurs ne sont pas les mineurs naturels, lesquels le sont *nécessairement*, et non volontairement. L'enfant, c'est celui qui ne parle pas et qui donc ne peut pas rendre compte intégralement de ses actes et de ses paroles. En revanche, le mineur-majeur n'a plus besoin d'une tutelle, s'il use de son entendement, comme l'écrit Kant : « alors que la nature les a affranchit depuis longtemps d'une direction étrangère ». S'il n'use pas de son entendement, c'est donc seulement qu'il ne le veut pas alors même qu'il le peut. Le mineur en ce sens est paradoxal, car il est en même temps celui qui est libre par principe et celui qui n'use pas de sa liberté dans sa vie effective. Kant relate en effet que c'est « volontiers » que le majeur reste dans la minorité. « *Il est si commode d'être mineur!* » Le terme de « commodité » renvoie à l'idée de confort qui est une cause de la servitude volontaire. L'humain cherche à se conforter dans ce qu'il est, en vue d'éviter tout ce qui pourrait venir l'interroger ou le déplacer ou faire qu'il risque quelque chose dans sa vie.

Dans le deuxième temps de cette partie, Kant donne trois exemples de négation choisie de la liberté : au plan de la vérité, au plan de la conscience morale, c'est-à-dire du bien et du mal et au plan du corps. Il écrit en effet : « qu'un livre, un directeur de conscience et un médecin » peuvent décider à ma place, c'est-à-dire me remplacer en tant que sujet. Qui est ce « je » qui s'en remet à des

directeurs de conscience, d'actions morales ou encore à des médecins ordonnant des régimes ? On peut penser qu'en passant à la première personne du singulier, Kant veut montrer que nous sommes tous susceptibles de ne pas user de notre liberté en nous remettant à des ordres extérieurs tout faits. Le refus par « paresse et lâcheté » de la liberté est un refus à la première personne *contre* sa première personne, puisqu'elle s'en remet à des extériorités intellectuelles, religieuses ou médicales, c'est-à-dire à des ordres qui dominent une société et qui sont agréables, au sens où ils empêchent toutes formes d'interrogations et de doutes. « *Je ne suis pas obligé de penser, pourvu que je puisse payer ; d'autres se chargeront pour moi de cette besogne fastidieuse.* » Cela signifie implicitement que la liberté n'est pas un résultat mais un processus de réalisation qui incombe au sujet. Ceci n'est alors pas une chose facile mais « une besogne fastidieuse », puisque c'est un travail, aussi bien sur soi-même que de l'extériorité du monde. On comprend alors que si la liberté appartient à l'individu, doté d'un entendement parvenu à sa maturité, elle n'a de sens que si l'individu s'en saisit, ce qui suppose de s'arracher à tout ce qui le conforte intellectuellement et en termes de mœurs.

Dans un second temps de cette partie, Kant établit un lien de causalité explicite entre la difficulté de l'effectivité de la liberté et la place qu'occupent les tuteurs. Ces derniers présentent, en effet, la liberté comme « dangereuse » et par là même en barrent l'accès. Le manque de courage a donc une autre cause que la seule paresse individuelle, à savoir les discours des tuteurs le suscitant. Faire peur aux hommes et « au sexe faible tout entier », (désignant ici les femmes, lesquelles étaient entièrement soumises à leurs pères ou maris), « c'est ce à quoi ne manquent pas de s'employer les tuteurs qui, par bonté, ont assumé la tâche de veiller sur eux. » Cette phrase est ironique, puisqu'elle dit le contraire de ce qu'elle affirme. Effectivement, la « bonté » désigne la manipulation du tuteur, faisant croire à sa bienveillance. Or il n'est en rien celui qui veille au développement libre des mineurs mais bien plutôt celui qui surveille qu'aucune tentative d'émancipation n'ait lieu. A partir de là, on doit se méfier de tout tuteur ou homme de pouvoir qui justifie son autorité par la seule sécurité, car le danger peut être seulement construit dans un but utilitaire.

Kant prolonge, dans la suite de ce deuxième moment, son analyse du processus de la domination. Le mot « bétail » met au jour la réduction opérée par le tuteur, puisque le mineur est réduit au statut d'animal domestiqué et parqué. Le sujet est comparé non à un animal sauvage mais à un animal transformé par les humains en être répondant à leurs besoins. Le mineur est par là-même privé d'une dimension fondamentale de lui-même, à savoir de son droit de disposer de lui-même. Il est déclaré « stupide ». Autrement dit, le tuteur renverse l'ordre réel de la causalité : il fait croire que l'humain doit être soumis, parce qu'il est ignorant, tandis que l'ordre réel consiste à démontrer que l'humain est ignorant, parce qu'il est soumis. Le mot « bétail » signifie en outre que le tuteur se considère comme différent des mineurs, comme celui qui s'occupe du bétail se distingue de ses animaux. Ainsi une telle conception présuppose-t-elle deux humanités, entre ceux faits pour commander et ceux faits pour être commandés *par nature*. On a alors une justification toute puissante du pouvoir, puisque la soumission à des bergers est nécessaire pour des animaux qui ne sont pas des humains et qui ne savent pas se guider par eux-mêmes.

Pourtant « le danger n'est sans doute pas si grand que cela, étant donné que quelques chutes finiraient bien par leur apprendre à marcher ». Cette phrase est importante car elle déconstruit le discours théorique des maîtres. Elle renvoie à leur incohérence, grâce à la métaphore de l'acquisition de la marche. En effet, aucun enfant ne peut apprendre à marcher, s'il n'expérimente, ni éduque son corps à cela. La chute n'est alors en aucun cas le contraire de la marche, mais sa condition *sine qua non*. Les maîtres séparent ainsi la liberté de sa condition, à savoir que pour être

libre, il faut pouvoir s'exercer et expérimenter. Être libre signifie alors sortir du confort de la servitude, car cela implique d'examiner ce qui est reçu du dehors à partir de son propre entendement. On peut alors obéir par adhésion rationnelle ou refuser de le faire, si l'argument n'est pas suffisant. S'interroger et interroger le monde inscrivent l'errance dans la liberté.

### **Troisième partie :**

*Il est donc difficile pour l'individu de s'arracher tout seul à la tutelle, devenue pour lui presque un état naturel. Il y a même pris goût, et il se montre incapable, pour le moment, de se servir de son propre entendement, parce qu'on ne l'a jamais laissé s'y essayer. Préceptes et formules - ces instruments mécaniques d'un usage ou, plutôt, d'un mauvais usage raisonnable de ses dons naturels - sont les entraves qui perpétuent la minorité. Celui qui s'en débarrasserait ne franchirait pourtant le fossé le plus étroit qu'avec maladresse, puisqu'il n'aurait pas l'habitude d'une pareille liberté de mouvement. Aussi n'y a-t-il que peu d'hommes pour avoir réussi à se dégager de leur tutelle en exerçant eux-mêmes leur esprit, et à avancer tout de même d'un pas assuré. En revanche, la possibilité qu'un public s'éclaire lui-même est plus réelle ; cela est même à peu près inévitable, pourvu qu'on lui en laisse la liberté. Car il y aura toujours, même parmi les tuteurs attirés de la masse, quelques hommes qui pensent par eux-mêmes et qui, après s'être personnellement débarrassé du joug de la minorité, répandront autour d'eux un état d'esprit où la valeur de chaque homme et sa vocation à penser par soi-même seront estimées raisonnablement*

La troisième partie tire les conclusions de la deuxième partie comme le montre la conjonction « donc » : « Il est donc difficile pour l'individu de s'arracher tout seul à la tutelle, devenue pour lui presque un état naturel » Le verbe « arracher » rappelle le travail qu'il y a à fournir par le sujet pour quitter l'état de passivité dans lequel il se trouve. « Arracher » marque bien l'idée d'un saut qu'il faut franchir entre l'état de minorité et l'état de majorité. Il faut aller d'un état à l'autre et ce passage exige de la part du sujet du courage et de la volonté. Il n'y a pas de passage lisse ou automatique possible entre les deux. Passer de l'un à l'autre est d'autant plus difficile que la minorité est « devenue pour lui presque un état naturel ». Il est à noter qu'il s'agit « presque » d'un état naturel, justement parce que la minorité ne relève pas de la nature au même titre que le fait de devoir boire, manger et dormir pour vivre. Elle est seulement une tendance que chaque sujet peut refuser, puisqu'il est libre par principe. La minorité n'est pas une loi absolue de la nature, aussi parce qu'elle est établie par les tuteurs. Dire cela, c'est alors faire émerger une possibilité de transformer un tel état de domination de certains hommes sur d'autres, puisque cette domination a des causes identifiables. Kant affirme cependant que cet arrachement ne peut pas se faire par l'individu « tout seul ». On doit alors se demander ce qui peut contribuer à l'émancipation du mineur, s'il ne peut le faire par lui-même : « Il s'y est même attaché, et il est pour le moment réellement incapable de se servir de son propre entendement, parce qu'on ne l'a jamais laissé s'y essayer. » Si Kant rappelle dans cette phrase le mécanisme de la servitude volontaire, il la circonscrit en même, en disant : « pour le moment ». Cela signifie en effet que la servitude n'est pas condamnée à durer toujours.

Kant critique l'hypothèse selon laquelle « Préceptes et formules » suffiraient à libérer les mineurs. Ils ne sont pour lui que « des instruments mécaniques d'un usage ou, plutôt, d'un mauvais usage raisonnable de ses dons naturels » et « sont les entraves qui perpétuent la minorité. » Le terme mécanique s'oppose au sens même de la liberté, laquelle ne relève pas d'une formule. S'affranchir d'un ordre dominant est profondément difficile : « Celui qui s'en débarrasserait ne franchirait pourtant le fossé le plus étroit qu'avec maladresse, puisqu'il n'aurait pas l'habitude d'une pareille liberté de mouvement. Aussi n'y a-t-il que peu d'hommes pour avoir réussi à se dégager de leur tutelle en exerçant eux-mêmes leur esprit, et à avancer tout de même d'un pas assuré. » Certes il

existe, de fait, des êtres qui y sont parvenus mais cela ne peut pas servir de modèle, car ils sont extrêmement rares, la plupart s'effondrant dans ce saut trop difficile.

« En revanche, la possibilité qu'un public s'éclaire lui-même est plus réelle ; cela est même à peu près inévitable, pourvu qu'on lui en laisse la liberté. » Kant élabore alors une autre perspective plus collective, à savoir celle d'un public s'éclairant lui-même, seul capable de destituer le discours des tuteurs. Cette qualification désigne un espace public, non soumis à la censure, dans lequel les sujets pourraient exprimer leurs pensées et les confronter à celles des autres. L'éclairage ou les Lumières n'est alors pas l'œuvre ou la tâche d'un seul en vue des autres mais ce qui se construit collectivement. « Car il y aura toujours, même parmi les tuteurs attirés de la masse, quelques hommes qui pensent par eux-mêmes et qui, après s'être personnellement débarrassé du joug de la minorité, répandront autour d'eux un état d'esprit où la valeur de chaque homme et sa vocation à penser par soi-même seront estimées raisonnablement. » Dès lors, celui qui parvient à critiquer un système aliénant a la responsabilité de publier ses pensées et de les justifier. Rendre public sa pensée, c'est la soumettre aux autres pour qu'ils puissent à leur tour la critiquer ou la faire grandir. En cela, partager sa pensée n'a rien à voir avec la position du tuteur qui condamne l'autre au mutisme comme on condamne le bétail à subir ce qu'on lui impose. Partager sa pensée, c'est s'adresser à l'autre comme un sujet de la pensée, c'est alors l'appeler à une discussion dans laquelle tout le monde peut participer, s'il argumente. Penser par soi-même n'a pas alors le sens de cultiver à l'intérieur de soi des connaissances et des savoirs, ou des forces vitales seulement pour soi, mais celui d'user de son entendement en vue d'un dialogue public et politique entre sujets d'un même Etat, c'est-à-dire d'une République. La République est alors bien chose commune, dès lors qu'elle s'établit contre la domination de certains sur d'autres et en faveur d'une pluralité qui se parle, argumente et cherche ensemble ce qui émancipe et forme à la liberté, jamais finie.

## Conclusion

(résumer l'argumentation du texte / pas d'ouverture à la fin)